

Journals

No. 143

Friday, February 17, 2017

10:00 a.m.

Journaux

N^o 143

Le vendredi 17 février 2017

10 heures

The Acting Clerk informed the House of the unavoidable absence of the Speaker.

Whereupon, Mrs. Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking), Assistant Deputy Speaker and Deputy Chair of Committees of the Whole, took the Chair, pursuant to Standing Order 8.

PRAYER

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act, as reported by the Standing Committee on Environment and Sustainable Development without amendment.

Ms. McKenna (Minister of Environment and Climate Change), seconded by Ms. Chagger (Leader of the Government in the House of Commons), moved, — That the Bill be concurred in at report stage.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, the Bill was concurred in at report stage.

Pursuant to Standing Order 76.1(11), Ms. McKenna (Minister of Environment and Climate Change), seconded by Ms. Chagger (Leader of the Government in the House of Commons), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

Debate arose thereon.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

Le Greffier par intérim informe la Chambre de l'absence inévitable du Président.

Sur ce, M^{me} Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking), Vice-présidente adjointe de la Chambre et vice-présidente des comités pléniers, assume la présidence, conformément à l'article 8 du Règlement.

PRIÈRE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada, dont le Comité permanent de l'environnement et du développement durable a fait rapport sans amendement.

M^{me} McKenna (ministre de l'Environnement et du Changement climatique), appuyée par M^{me} Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes), propose, — Que le projet de loi soit agréé à l'étape du rapport.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi est agréé à l'étape du rapport.

Conformément à l'article 76.1(11) du Règlement, M^{me} McKenna (ministre de l'Environnement et du Changement climatique), appuyée par M^{me} Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified by the Clerk of Petitions was presented as follows:

— by Mr. Julian (New Westminster—Burnaby), one concerning environmental assessment and review (No. 421-01156).

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Ms. McKenna (Minister of Environment and Climate Change), seconded by Ms. Chagger (Leader of the Government in the House of Commons), — That Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act, be now read a third time and do pass.

The debate continued.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 1:30 p.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Canadian Heritage of Bill C-308, An Act to provide for the incorporation of the Canadian Broadcasting Corporation and to make consequential amendments to other Acts.

Mr. Trost (Saskatoon—University), seconded by Mr. Viersen (Peace River—Westlock), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Canadian Heritage.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 93(1), the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

ADJOURNMENT

At 2:30 p.m., the Assistant Deputy Speaker adjourned the House until Tuesday, February 21, 2017, at 11:00 a.m., pursuant to Order made Tuesday, February 14, 2017.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition certifiée par le greffier des pétitions est présentée :

— par M. Julian (New Westminster—Burnaby), une au sujet de l'examen et des évaluations environnementales (n^o 421-01156).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McKenna (ministre de l'Environnement et du Changement climatique), appuyée par M^{me} Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes), — Que le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 13 h 30, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent du patrimoine canadien du projet de loi C-308, Loi prévoyant la constitution en société par actions de la Société Radio-Canada et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

M. Trost (Saskatoon—University), appuyé par M. Viersen (Peace River—Westlock), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du patrimoine canadien.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 93(1) du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

AJOURNEMENT

À 14 h 30, la Vice-présidente adjointe ajourne la Chambre jusqu'au mardi 21 février 2017, à 11 heures, conformément à l'ordre adopté le mardi 14 février 2017.